

Ruffec, le 1^{er} Avril 2021

La Principale par intérim
Collège Val de Charente

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Objet : Dispositifs et accompagnement pour assurer la continuité pédagogique

Suite à l'annonce du Président de la République, en date du 31 Mars 2021, concernant la fermeture des collèges à compter du Mardi 6 Avril, et ce, jusqu'au Lundi 3 Mai (congés de Printemps du 10 au 25 Avril 2021), les élèves de l'établissement ne seront pas accueillis dans leur classe durant cette période.

La mesure vise à limiter la propagation de l'épidémie causée par le Coronavirus. Cette disposition de fermeture **ne constitue pas pour autant l'interruption totale du service d'éducation.**

Votre enfant va en effet pouvoir bénéficier d'une **continuité pédagogique**. Celle-ci permettra de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, de maintenir des entraînements pour les savoirs fondamentaux, les connaissances, d'entretenir les compétences déjà acquises.

Pour votre enfant, les équipes pédagogiques, éducatives et de Direction ont décidé que la continuité pédagogique serait mise en place de la manière suivante :

- **Utilisation des outils internes :**

Il sera privilégié une communication par Educonnect pour l'accès à l'ENT I-Cart et à Pronote, application habituelle pour consulter les devoirs. Ainsi, vous pourrez accompagner votre enfant pour :

- Récupérer et déposer des documents de travail
- Echanger avec les enseignants sur les difficultés de connexion et d'accès
- Echanger avec les professeurs sur les difficultés de travail de certaines notions abordées.

Les activités d'enseignement resteront à hauteur de 3 à 4 heures de travail effectif quotidien pour les élèves.

- **Utilisation des outils au niveau national :** la plateforme de contenus d'apprentissage du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) est disponible via le site : college.cned.fr

5 séances hebdomadaires sont prévues ; toutes les disciplines sont représentées. Pour des raisons légales, lors de l'inscription, c'est l'adresse mail des parents qui doit être utilisée.

Pour vous aider dans ces démarches, des tutoriels sont à votre disposition sur le site du collège : www.college-valdecharente.fr / onglet « Le collège » / « Tutoriels » ou bien en suivant le lien : <http://college-valdecharente.fr/presentation/formation-professionnelle/>

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser, seront préparés par les professeurs. Vous pourrez y accéder de la manière suivante :

- **Faites-vous connaître auprès de l'établissement (coordonnées téléphoniques et mail ci-dessous). Un recensement des élèves en fracture numérique est en cours dans le collège.**
- **Sur rendez-vous, vous pourrez récupérer les documents auprès des Assistants d'éducation de permanence dans l'établissement du 6 au 9 Avril puis du 26 au 30 Avril.**

Pour toutes questions, vous pouvez contacter **la Principale, Madame Billaud, le Principal Adjoint, Monsieur Larret, le Directeur de SEGPA, Monsieur Gibert, la CPE, Madame Audouin** selon les cas, au **05.45.31.02.53. (CPE : 05.45.29.61.83.)** ou par mail : **ce.0160039f@ac-poitiers.fr.**

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de l'équipe de Direction et l'équipe pédagogique et éducative du Collège Val de Charente pour maintenir, durant cette période transitoire, une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Nadège BILLAUD